

GRILLES-HORAIRES DE LA 2^E ANNEE

	Latine	Activités spécifiques de soutien (Avec l'avis du Conseil de classe)	
CPC obligatoire	1	1	FC
Morale / CPC / Religion	1	1	FC
Français	5	5	FC
Néerlandais	4	4	FC
Histoire	2	2	FC
Géographie	2	2	FC
Mathématique	5	5	FC
Sciences	3	3	FC
Education plastique	1	-	FC
Education physique	3	3	FC
Education par la technologie	1	-	FC

Latin	3	3	AC
Sciences économiques	1	1	AC
Français	-	2	Activités de soutien

TOTAUX	32	32	
Rattrapages éventuels (franç, math)	2	-	RE
Remédiation mathématiques	-	2	RE

Signification des abréviations :
 FC : formation commune
 AC : activités complémentaires
 RE : remédiation

Remarque importante :

En fin de 1^{re} année, l'élève sera orienté vers une 2^e latine. Toutefois, l'élève n'ayant pas atteint le niveau suffisant des études requis à l'issue de la 1^{re} année sera orienté par le Conseil de classe, à l'aide d'un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage), vers une 2^e année avec des activités spécifiques de soutien.